

**Inventaire analytique des législations,  
des réglementations et des principaux  
avis officiels relatifs aux matières culturelles  
publiés au Moniteur belge**

**Année 1969**

**Deuxième semestre – juillet à décembre**

Recherche menée par  
**Roland de Bodt**

Version du 31 août 2016

Remarque

La notice méthodologique est publiée dans le volume « Chronologie » de 1970.

**TITRE I – COMPÉTENCES NATIONALES, CULTURE FRANÇAISE ET AFFAIRES CULTURELLES  
COMMUNES**

Notice d’observation 1969/136

8 juillet 1969 – Page 6716

**THÉÂTRE(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté ministériel du 20 juin 1969 – **Théâtres agréés d’expression française**, renouvellement – Albert Parisis.

[Renouvellement pour un terme de six années, à dater du 1<sup>er</sup> juillet 1969, de l’agrément des théâtres : de l’Alliance, des Galeries, du Parc, de Poche, du Rideau de Bruxelles, à Bruxelles, et du théâtre du Gymnase, à Liège, conformément à l’arrêté royal du 9 octobre 1957, modifié par les arrêtés royaux des 26 septembre 1962, 10 août 1964 et 9 janvier 1969.]

Notice d’observation 1969/137

8 juillet 1969 – Pages 6735 à 6762

**ACCÈS À LA PROFESSION**

Ministère des classes moyennes – Circulaire ministérielle du 25 avril 1969 – **Activités commerciales soumises à autorisation préalable**, liste – Charles Hanin.

[Comporte une longue table alphabétique des activités et des métiers dont certains concernent les arts et la culture qui reçoivent un traitement spécifique ; tels que peintre, photographe, théâtre (en référence à une législation du 21 octobre 1830), radiodiffusion, etc.]

Notice d’observation 1969/138

9 juillet 1969 – Pages 6799 à 6802

**ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – FONCTION PUBLIQUE**

Ministère de l'éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 28 février 1969 – **Établissements d'enseignement de l'Etat, personnel administratif, de maîtrise, gens de métiers et de service, statut**, complément – Albert Parisis, Pierre Vermeyleen, Abel Dubois et Frans Van Mechelen.

[Pris en application de l'arrêté royal du 29 août 1966 et fixe les règles en matière d'examen médical – Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 1969.]

Notice d'observation 1969/139

10 juillet 1969 – Page 6824

**BIBLIOTHÈQUE(S) PUBLIQUE(S) – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX**

Ministère de l'éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 13 février 1969 – **Bibliothèque royale de Belgique**, nomination – Signature non mentionnée.

[Catharina Oukhow, attaché, pour un mandat de deux ans – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Notice d'observation 1969/140

12 juillet 1969 – Page 6896

**JEUNESSE – LIBERTÉS ET DROITS FONDAMENTAUX – VILLES ET COMMUNES**

Ministère de l'intérieur – Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1969 – **Loi électorale communale**, modification – Lucien Harmegnies.

[L'âge qui permet d'accéder au vote pour les élections communales passe de 21 à 18 ans. – Voir également la circulaire adressée par le ministre à ce sujet, aux gouverneurs, commissaires d'arrondissements, bourgmestres et échevins, en date du 3 juillet 1969 (pages 6923 à 6925) – Entrée en vigueur probablement lors de l'échéance électorale suivante, liste établie au 1<sup>er</sup> mai 1970.]

Notice d'observation 1969/141

12 juillet 1969 – Page 6896

**JEUNESSE – LIBERTÉS ET DROITS FONDAMENTAUX – VILLES ET COMMUNES**

Ministère de l'intérieur – Loi du 2 juillet 1969 – **Loi électorale communale**,  
modification – Lucien Harmegnies.

[L'âge d'éligibilité au conseil communal passe de 25 à 21 ans – Entrée en  
vigueur probablement lors de l'échéance électorale suivante, liste établie au  
1<sup>er</sup> mai 1970.]

Notice d'observation 1969/142

12 juillet 1969 – Page 6897

**JEUNESSE – LIBERTÉS ET DROIT FONDAMENTAUX – VILLES ET COMMUNES**

Ministère de l'intérieur – Loi du 3 juillet 1969 – **Loi électorale communale**,  
**Objecteurs de conscience, miliciens, sous-officiers, caporaux et soldats en**  
**service actif, statut**, modifications en vue d'accorder le droit de vote –  
Lucien Harmegnies.

[Suite à la réforme des âges d'éligibilité et d'électorat au niveau de la loi  
communale, cette loi étend le droit de vote aux miliciens et objecteurs (à  
vérifier) – Entrée en vigueur probablement lors de l'échéance électorale  
suivante, liste établie au 1<sup>er</sup> mai 1970.]

Notice d'observation 1969/143

15 juillet 1969 – Pages 6935 à 6941

**HANDICAP(S)**

Ministère de la prévoyance sociale – Loi du 27 juin 1969 – **Octroi**  
**d'allocations aux handicapés** – Placide De Paepe.

[Fixe le régime qui permet d'accorder des allocations ordinaires ou  
complémentaires aux personnes handicapées – Suivi d'un arrêté royal du  
1<sup>er</sup> juillet 1969 qui règle les dates d'entrées en vigueur des différents  
articles de la loi.]

Notice d'observation 1969/144

15 juillet 1969 – Pages 6952 à 6953

**ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – TRAVAILLEUR(S)**

Ministère de la prévoyance sociale et ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 11 juillet 1969 – **Établissements d’enseignement officiel et libre, régime de sécurité sociale des travailleurs**, modification – Placide De Paepe, Albert Parisi, Pierre Vermeylen, Abel Dubois, Frans Van Mechelen.

[Applique à ces établissements et aux membres laïques de leur personnel enseignant et administratif, le régime de sécurité sociale fixé par l’arrêté-loi du 28 décembre 1944 – Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 1969.]

Notice d’observation 1969/145

15 juillet 1969 – Page 6953

**ADMINISTRATION**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 16 juin 1969 – **Secrétariat général**, promotion – Signature non mentionnée.

[Félix Vereycken, au grade de Secrétaire général, par avancement de grade, à dater du 13 juin 1969.]

Notice d’observation 1969/146

16 juillet 1969 – Page 6983

**BUDGET(S)**

Ministère des finances – Loi du 11 juillet 1969 – **Année budgétaire 1969**, crédits provisoires – André Cools et Baron Snoy et d’Oppuers.

[Concerne principalement les dépenses ordinaires et extraordinaires des ministères de la culture, française, néerlandaise, et des services communs de ces ministères – Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1969.]

Notice d’observation 1969/147

17 juillet 1969 – Pages 7046 à 7071

**FISCALITÉ**

Ministère des finances – Loi du 3 juillet 1969 – **Code de la taxe sur la valeur ajoutée**, création – Baron Snoy et d’Oppuers.

[Création du nouveau régime de la TVA – Entrée en vigueur au 1er janvier 1970.]

Notice d’observation 1969/148

18 juillet 1969 – Pages 7126 à 7128

**ACTEUR(S) PROFESSIONNEL(S) – ART DRAMATIQUE – THÉÂTRE(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 23 juin 1969 – **Commission sociale de l’art dramatique**, création – Albert Parisis.

[Modifie l’arrêté royal du 9 octobre 1957 qui règle l’octroi des subventions aux théâtres agréés – Instaure une commission sociale ; elle se compose de trois représentants des directeurs de théâtres et de trois représentants des organisations syndicales ; ils sont nommés pour un terme de six ans ; elle a pour mission d’éclairer le ministre sur les problèmes sociaux du théâtre et notamment l’application des obligations sociales prescrites par les arrêtés qui règlent l’octroi des subventions – Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1969.]

Notice d’observation 1969/149

19 juillet 1969 – Page 7165

**MINISTRE(S)**

Arrêté royal du 15 juillet 1969 – **Ministres d’État**, nominations – Gaston Eyskens.

[Paul Vanden Boeynants, Albert Lilar, Robert Houben, Léon Elie Troclet, Jos Van Eynde – Entre en vigueur le jour de la décision.]

Notice d’observation 1969/150

26 juillet 1969 – Page 7314

**FAMILLE(S) – PARTICIPATION**

Ministère de la santé publique et de la famille – Arrêtés royaux des 28 et 31 mars 1969 – **Conseil supérieur de la famille, section centrale**, remplacements de membres – Signature non mentionnée.

[S. de Buck van Overstraeten en remplacement de E. De Schrevel et R. Devos en remplacement de M. Beddegenoots.]

Notice d’observation 1969/151  
30 juillet 1969 – Pages 7358 à 7377

**FISCALITÉ(S) – RELATIONS INTERNATIONALES**

Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur – Loi du 9 juillet 1969 – **Convention entre le royaume de Belgique et la république fédérale allemande en vue d’éviter les doubles impositions et de régler certaines autres questions en matières d’impôts**, adoption – Pierre Harmel.

[Article 17 concerne les impôts des artistes et des sportifs – Entrée en vigueur le quinzième jour suivant la réception des instruments de ratification.]

Notice d’observation 1969/152  
31 juillet 1969 – Pages 7434 à 7454

**POPULATION(S)**

Ministère des affaires économiques, institut national de la statistique – **Relevé officiel du chiffre de la population à la date du 31 décembre 1968, par provinces et par communes** – Edmond Leburton.

[Il s’agit des chiffres avant la fusion des communes.]

Notice d’observation 1969/153  
5 août 1969 – Page 7580

**ACADÉMIE(S) – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 13 mars 1969 – **Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de**

**Belgique, statuts organiques**, modification et complément – Signature non mentionnée.

[L’article premier est complété comme suit : « L’académie a spécialement pour mission de promouvoir les travaux de recherche et d’encourager les entreprises scientifiques et artistiques qui réclament son concours matériel et moral. Elle est un centre de coopération entre les savants et les artistes belges, de même qu’entre ceux-ci et les savants et artistes d’autres pays. Elle publie les travaux de ses membres et ceux des chercheurs les plus méritants, auxquels elle peut attribuer des prix et des subventions. Elle exprime, à la demande des pouvoirs publics ou de sa propre initiative, tous avis qu’elle estime de nature à servir les intérêts des sciences, des lettres et des beaux-arts. » – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Notice d’observation 1969/154

6 août 1969 – Page 7599

**CABINET(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 17 juillet 1969 – **Cabinet du ministre de la culture française, chef de cabinet-adjoint**, nomination – Signature non mentionnée.

[Amand Debaille, à dater du 15 juillet 1969 ; anciennement chargé de mission avec rang de chef de cabinet-adjoint dans le même cabinet ministériel.]

Notice d’observation 1969/155

8 août 1969 – Pages 7656 à 7663

**ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – FONCTION PUBLIQUE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêtés royaux et arrêté ministériel du 22 juillet 1969 – **Établissements d’enseignement de l’État, personnel directeur, enseignant et auxiliaire d’éducation, statut, fonctions**, classement – Pierre Vermeyleen, Albert Parisis, Abel Dubois, Frans Van Mechelen.

[Modifie l’arrêté royal du 2 octobre 1968 – Les modifications permettent l’accès aux fonctions de chef de travaux d’atelier par promotion au lieu de les permettre par sélection, les modalités de publicité des emplois à conférer et les conditions de recrutement. – Entrée en vigueur à la date de publication.]

Notice d’observation 1969/156

8 août 1969 – Page 7664

**CONSERVATOIRE(S) – MUSIQUE(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 26 mars 1969 – **Conservatoire royal de musique de Liège**, démission honorable – Signature non mentionnée.

[Gustave Colin, dit « Georges Randax », professeur d’art dramatique ; Jean Spoo, professeur de solfège ; Alice Saucin, épouse Bosman, professeur d’art lyrique ; tous trois à dater du 1<sup>er</sup> septembre 1968.]

Notice d’observation 1969/157

8 août 1969 – Page 7664

**ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX – MUSÉE(S) – PATRIMOINE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 2 avril 1969 – **Musée royal de l’Afrique centrale, commission administrative du patrimoine**, renouvellement de mandat – Signature non mentionnée.

[A. De Guchteneere, pour un terme de trois ans prenant cours le 1<sup>er</sup> janvier 1969.]

Notice d’observation 1969/158

8 août 1969 – Page 7664

**BIBLIOTHÈQUE(S) PUBLIQUE(S) – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 18 avril 1969 – **Bibliothèque royale de Belgique**, démission honorable – Signature non mentionnée.

[Juliana Van Hove, chef de travaux, à dater du 1<sup>er</sup> août 1969.]

Notice d’observation 1969/159

8 août 1969 – Page 7664

**BIBLIOTHÈQUE(S) PUBLIQUE(S) – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 23 avril 1969 – **Bibliothèque royale de Belgique**, **cadre organique**, modification – Signature non mentionnée.

[Quatre emplois de chef d’atelier et un emploi d’enlumineur sont transformés en cinq emplois de chef d’atelier de première classe – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Notice d’observation 1969/160

8 août 1969 – Page 7664

**ACADÉMIE(S) – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté ministériel du 6 mai 1969 – **Académie royale des sciences d’outre-mer**, nomination – Signature non mentionnée.

[P. Fierens correspondant est nommé associé à la classe des sciences techniques – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Notice d’observation 1969/161

8 août 1969 – Page 7688

**ARCHIVE(S) – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX – PATRIMOINE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 2 mai 1969 – **Archives générales du royaume, commission administrative du patrimoine**, renouvellements de mandats – Signature non mentionnée.

[Les mandats de Léo Collard, R. Gillon, le comte J. Pirenne, J. Vannerus sont reconduits pour un mandat de trois ans, à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1968.]

Notice d’observation 1969/162  
13 août 1969 – Annexe (page 7756)

**ACADÉMIE(S) – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX**  
Avis – **Académie royale de langue et de littérature françaises, commission administrative**, année 1969, composition.

[Directeur : Gustave Vanwelkenhuyzen ; vice-directeur Robert Goffin ; membres : Carlo Bronne, Joseph Hanse, Marcel Thiry.]

Notice d’observation 1969/163  
14 août 1969 – Page 7758

**ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX – MUSÉE(S)**  
Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 6 mars 1969 – **Musées royaux d’art et d’histoire**, promotion – Signature non mentionnée.

[Constant De Wit, chef de travaux, à dater du 1<sup>er</sup> avril 1965.]

Notice d’observation 1969/164  
14 août 1969 – Page 7759

**ACADÉMIE(S) – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX**  
Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 2 mai 1969 – **Académie royale des sciences d’outre-mer**, nomination – Signature non mentionnée.

[P. Brien est nommé membre honoraire de la classe des sciences naturelles et médicales – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Notice d’observation 1969/165

15 août 1969 – Page 7794

**FORMATION – PROMOTION SOCIALE – TRAVAILLEUR(S)**

Ministère de l’emploi et du travail – Arrêté royal du 9 juillet 1969 –  
**Enseignement du soir ou du dimanche, indemnité de promotion sociale,**  
modification – Louis Major.

[Modifie l’arrêté du 20 juillet 1964 – Allonge la durée du cycle de  
formation – Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 1969.]

Notice d’observation 1969/166

19 août 1969 – Pages 7816 à 7817

**PATRIMOINE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêtés royaux du 28  
juillet 1969 – **Commission royale des monuments et des sites, section  
française, membres correspondants,** nominations et titres honorifiques –  
Albert Parisis.

[Le premier arrêté fixe la liste des membres correspondants nouvellement  
désignés, une quinzaine de membres par province, et le second arrêté  
dresse la liste des anciens membres correspondants qui sont autorisés à  
porter le titre honorifique de leurs fonctions – Entrée en vigueur  
probablement à la date de publication.]

Notice d’observation 1969/167

19 août 1969 – Pages 7818 à 7824

**ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – FONCTION PUBLIQUE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêtés royaux et  
arrêté ministériel du 31 juillet 1969 – **Établissements d’enseignement de  
l’État, personnel directeur, enseignant et auxiliaire d’éducation, statut,  
fonctions,** classement – Pierre Vermeyleen, Albert Parisis, Abel Dubois, Frans  
Van Mechelen.

[Exécute l’arrêté royal du 22 mars 1969 et modifie l’arrêté royal du 2 octobre 1969 – Les modifications permettent l’accès aux fonctions de sous-directeur et de directeur-adjoint par sélection au lieu de les permettre par promotion, les modalités de publicité des emplois à conférer, et les conditions de recrutement – Entrée en vigueur à la date de publication.]

Notice d’observation 1969/168

21 août 1969 – Pages 7879 à 7887

**ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – FONCTION PUBLIQUE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêtés royaux et arrêté ministériel du 31 juillet 1969 – **Établissements d’enseignement de l’État, personnel directeur, enseignant et auxiliaire d’éducation, statut, fonctions**, classement – Pierre Vermeyleen, Albert Parisis, Abel Dubois, Frans Van Mechelen.

[Exécute l’arrêté royal du 22 mars 1969 et modifie l’arrêté royal du 2 octobre 1969 – Les modifications visent plus particulièrement les fonctions d’inspection, les modalités de publicité des emplois à conférer et les conditions de recrutement, la composition des jurys. – Entrée en vigueur à la date de publication.]

Notice d’observation 1969/169

22 août 1969 – Page 7931

**RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION – PARTICIPATION**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté ministériel du 10 juin 1969 – **Institut des émissions françaises auprès du studio régional de Namur-Luxembourg-Brabant**, remplacement d’un membre – Signature non mentionnée.

[R. Delvaux, inspecteur d’éducation populaire au ministère de l’éducation nationale et de la culture, est nommé membre de la sous-commission namuroise en remplacement de Raymond Rossius – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Notice d’observation 1969/170

23 août 1969 – Page 7966

**MUSÉE(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 17 avril 1969 – **Musée de Mariemont**, promotion – Signature non mentionnée.

[Mireille Jottrand, assistante à partir du 1<sup>er</sup> août 1966.]

Notice d’observation 1969/171

28 août 1969 – Page 8064

**JOURNALISTE(S) – PRESSE**

Ministère de la justice – Arrêté royal du 11 août 1969 – **Association internationale, personnalité civile**, approbation – Signature non mentionnée.

[« Les amis de l’association internationale des journalistes de la presse féminine et familiale » – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Notice d’observation 1969/172

30 août 1969 – Pages 8134 à 8138

**LANGUE**

Ministère de l’intérieur – Arrêtés royaux du 4 août 1969 – **Commission permanente de contrôle linguistique, statut du président, fonctionnement, nomination des membres** – Lucien Harmegnies.

[Membres effectifs de la section française : Victor Michel, Jacques Hoyaux, Fernand Margerotte, André Bertouille, Louis Stevens – Entrée en vigueur à la date de publication.]

Notice d’observation 1969/173

4 septembre 1969 – Pages 8225 à 8227

**ARCHITECTURE – ARTS PLASTIQUES – ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – PARTICIPATION**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 21 avril 1969 – **Conseil de perfectionnement de l’enseignement de l’architecture et des arts plastiques, structure, composition et fonctionnement**, réforme – Albert Parisis et Frans Van Mechelen.

[Crée deux sections linguistiques distinctes au sein du conseil et deux commissions distinctes au sein des sections, l’une consacrée à l’architecture et l’autre aux arts plastiques ; fixe la composition de ces commissions et leur fonctionnement – Abroge l’arrêté royal du 1<sup>er</sup> septembre 1952 – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Notice d’observation 1969/174

4 septembre 1969 – Page 8227

**CONSERVATOIRE(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 2 avril 1969 – **Conservatoire royal de musique de Bruxelles, commission de surveillance**, nomination – Signature non mentionnée.

[François Persoons, nommé délégué de l’État en remplacement d’Henry Bolle dont le mandat expirait le 31 décembre 1968.]

Notice d’observation 1969/175

4 septembre 1969 – Page 8227

**CONSERVATOIRE(S) – MUSIQUE(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté ministériel du 6 mai 1969 – **Conservatoire royal de musique de Bruxelles, cours d’harmonie**, désignation – Signature non mentionnée.

[Jean-Marie Simonis, comme stagiaire pour deux ans à dater du 1<sup>er</sup> octobre 1968.]

Notice d’observation 1969/176

5 septembre 1969 – Page 8275

**MUSIQUE(S) – PARTICIPATION**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté ministériel du 8 avril 1969 – **Comité de l’art musical, membres**, renouvellement de mandats et nouvelles nominations – Signature non mentionnée.

[Renouvellement de mandats, pour trois ans à dater du 1<sup>er</sup> juillet 1968, à Marcel Quinet, compositeur, Sylvain Vouillemin, directeur du conservatoire royal de musique de Liège, Georges Sion, homme de lettres – Nouveaux mandats, pour trois ans à dater du 1<sup>er</sup> juillet 1968, à Camille Schmit, directeur du conservatoire royal de musique de Bruxelles, section française et Charles Bertin, homme de lettres.]

Notice d’observation 1969/177

5 septembre 1969 – Page 8275

#### **ÉTABLISSEMENTS CULTURELS NATIONAUX – MUSIQUE(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêtés royal et ministériel du 25 avril 1969 – **Orchestre national de Belgique, Présidence et Conseil d’administration**, nominations – Signature non mentionnée.

[ Guido Gillès de Pélichy, président à dater du 1<sup>er</sup> mars 1969 et pour une période de trois années – Membres : Jean Pierre Grafé, Jan Corbet, Camille Schmit, directeur du conservatoire royal de musique de Bruxelles, section française, Camille D’Hooghe, directeur du conservatoire royal de musique de Bruxelles, section néerlandaise, Paul Willems, directeur général du Palais des beaux-arts à Bruxelles – à dater du 1<sup>er</sup> mars 1969.]

Notice d’observation 1969/178

5 septembre 1969 – Pages 8308 à 8316

#### **VILLES & COMMUNES**

Ministère des communications et des postes, télégraphes et téléphone – Avis – **Numéros postaux**, publication sous forme de liste.

[À dater du quatrième trimestre 1969, utilisation de codes de tri postaux pour la direction à donner aux envois confiés à l’administration des postes ; la liste est publiée en annexe à l’avis.]

Notice d’observation 1969/179  
10 septembre 1969 – Page 8481

**ÉTABLISSEMENTS SCIENTIFIQUES ET CULTURELS NATIONAUX – MUSÉE(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 12 mars 1969 – **Musées royaux des beaux-arts de Belgique**, à Bruxelles, promotion – Signature non mentionnée.

[Willy Laureyssens, assistant à dater du 1<sup>er</sup> août 1968.]

Notice d’observation 1969/180  
10 septembre 1969 – Page 8480

**CONSERVATOIRE(S) – MUSIQUE(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêtés royaux des 7 et 30 avril – **Conservatoire royal de musique de Liège**, démissions honorables – Signature non mentionnée.

[L’arrêté du 7 avril : Eugène Monseur, bibliothécaire, à dater du 1<sup>er</sup> avril 1969 – L’arrêté du 30 avril : Eugène Goffard, professeur de flûte à dater du 1<sup>er</sup> septembre 1968 ; Joseph Delcourt, professeur de piano, et Pierre Lambrechts, professeur de hautbois, tous deux à dater du 31 juillet 1969.]

Notice d’observation 1969/181  
10 septembre 1969 – Page 8480

**CONSERVATOIRE(S) – MUSIQUE(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 9 avril 1969 – **Conservatoire royal de musique de Mons**, démission honorable – Signature non mentionnée.

[Jeanne Thys, professeur de chant, à dater du 1<sup>er</sup> août 1969.]

Notice d’observation 1969/182  
10 septembre 1969 – Page 8481

**COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT – PARTICIPATION**

Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur – Arrêté royal du 3 juillet 1969 – **Conseil consultatif de la coopération au développement**, nomination – Raymond Scheyven.

[Herman Vanderpoorten, sénateur et ancien ministre, à dater du 23 juin 1969.]

Notice d’observation 1969/183  
11 septembre 1969 – Page 8510

**ÉTABLISSEMENTS CULTURELS NATIONAUX – MUSIQUE(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté ministériel du 22 mai 1969 – **Orchestre national de Belgique, Conseil d’administration, secrétaire**, renouvellement de mandat – Signature non mentionnée.

[Paul Evrard pour un terme de trois ans à dater du 1<sup>er</sup> février 1969.]

Notice d’observation 1969/184  
13 septembre 1969 – Pages 8587 à 8588

**ÉTRANGER(S) – PARTICIPATION**

Ministère de la justice – Arrêtés royaux du 23 juin 1969 – **Commission consultative des étrangers, membres effectifs et suppléants**, nominations – Alfons Vranckx.

[Effectifs : Gaston Luyckx, A. Goldschmidt – Suppléants : Marie-Thérèse Cuvelliez, Régine Orfinger-Karlin, J. Wolf. – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Notice d’observation 1969/185  
16 septembre 1969 – Pages 8649 à 8650

**ADMINISTRATION – FONCTION PUBLIQUE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 1<sup>er</sup> septembre 1969 – **Administration centrale, affaires culturelles, éducation physique, sports, vie en plein air et infrastructure culturelle et sportive, cadre organique du personnel**, complément – Pierre Vermeylen, Albert

Parisis, Abel Dubois et Frans Van Mechelen, Edouard Anseele pour André Cools, absent.

[Le cadre du personnel de cette direction est complété.]

Notice d’observation 1969/186  
18 septembre 1969 – Page 8735

**ART DRAMATIQUE – PARTICIPATION**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 1<sup>er</sup> août 1969 – **Conseil national de l’art dramatique d’expression française et commission sociale de l’art dramatique d’expression française**, nominations – Albert Parisis.

[Sont nommés membres du conseil : Victor Moremans, Georges Sion, Charles Bertin, Henri Billen, Paul Delsemme, Jean Leirens, Robert Maréchal, André Paris, Robert Rousseau, pour 6 ans prenant cours au 1<sup>er</sup> juillet 1969 – Sont nommés membres de la commission sociale : Claude Etienne, Charles Joosen, Jean-Pierre Rey en tant que représentants des directeurs de théâtres, et Roger Leherte, André Pipyn et François Van Stichel, en tant que représentants des organisations professionnelles, pour un terme de 6 ans prenant cours le 1<sup>er</sup> juillet 1969.]

Notice d’observation 1969/187  
19 septembre 1969 – Page 8761

**ARCHIVE(S) – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX – PATRIMOINE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 9 mai 1969 – **Archives générales du royaume et archives de l’État dans les provinces, accès aux archives**, complément – Signature non mentionnée.

[Modifie l’arrêté du 12 décembre 1957, concernant l’exécution de la loi du 24 juin 1955, par l’insertion d’un nouvel alinéa réduisant la durée à vingt-cinq ans – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Notice d’observation 1969/188

20 septembre 1969 – Pages 8815 à 8817

**JOURNALISTE(S) PROFESSIONNEL(S) – PARTICIPATION**

Services du premier ministre – Arrêté royal du 6 septembre 1969 – **Titre de journaliste professionnel, commission de première instance et commission d’appel instituées en vue de la reconnaissance et de la protection du titre**, modifications – Gaston Eyskens.

[Modifie la composition des sections française et néerlandaise des commissions de première instance et d’appel, instaurées par la loi du 30 décembre 1963 et l’arrêté d’application du 4 mars 1965 – Démissions de la commission de première instance : Frans David, Antoine Herbauts, Yvon Lambert ; nominations : Antoine Herbauts, Henri Peeters, Raymond Naegels, André Declercq, Conrad Matrige, Roger Bertrand, Fred Gilissen, Abel Berger – Démissions de la commission d’appel : Emile Descamps, Marius Bufquin, Georges Bragard, Charles Vanden Eynde, Frédéric François ; nominations : Eric John Kennedy, Jean Valschaerts, Roger Lejeune, Lambert Rulot, André Moens. – Entrée en vigueur à la date de publication.]

Notice d’observation 1969/189

23 septembre 1969 – Pages 8870 à 8874

**UNIVERSITÉ(S) – INFRASTRUCTURE(S) CULTURELLE(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Lois du 24 juillet 1969 – **Acquisition de terrain par l’université libre de Bruxelles et l’université catholique de Louvain**, financement – **Intervention de l’État dans le financement des institutions d’enseignement supérieur et de recherche scientifique, Fonds de construction de l’enseignement supérieur et des cités universitaires**, modifications et extensions – Pierre Vermeylen, Baron Snoy et d’Oppuers, Abel Dubois, Jos De Saeger.

[La deuxième loi modifie la loi du 2 août 1960 et la loi du 22 avril 1958 – Je prends en considération parce que les textes traitent notamment des buts culturels de ces investissements.]

Notice d’observation 1969/190

25 septembre 1969 – Page 8971

**PATRIMOINE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 7 mai 1969 – **Commission royale des monuments et des sites**, titre honorifique – Signature non mentionnée.

[M. Winders, ancien président de la commission – Entrée en vigueur probablement à dater de la publication.]

Notice d’observation 1969/191  
26 septembre 1969 – Pages 9012 à 9013

**CONSOMMATION – PARTICIPATION**

Ministère des affaires économiques – Arrêté ministériel du 22 septembre 1969 – **Conseil de la consommation**, nominations – Edmond Leburton.

[Membres effectifs représentant les organisations de défense des consommateurs ; membres effectifs représentant les organisations de la production de biens de consommation domestique ; effectifs choisis pour leur compétence en matière de distribution, de normalisation ou d’analyse des produits ; au total une quarantaine de membres – Entrée en vigueur le 15 octobre 1968 et pour un terme de quatre années.]

Notice d’observation 1969/192  
30 septembre 1969 – Pages 9089 à 9091

**ADMINISTRATION – FONCTION PUBLIQUE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 25 septembre 1969 – **Ministère de l’éducation nationale et de la culture**, dédoublement – Gaston Eyskens, Pierre Vermeulen, Albert Parisi, Abel Dubois, Frans Van Mechelen, André Cools.

[Arrêté qui organise le ministère de l’éducation nationale et de la culture en deux ministères distincts, selon les régimes linguistiques. Il crée la structure du Ministère de l’éducation nationale de la culture française : 1° Secrétariat général, 2° les services communs pour le ministère, 3° les services pour l’éducation nationale, 4° les services pour la culture française (article 2). Il fixe les règles de répartition des conseils et commissions (article 6). Il donne

mandat pour organiser « les modalités de fonctionnement en commun pour les deux ministères » des services juridique, de la programmation et de la documentation, de la traduction, du cinéma didactique et des autres moyens audio-visuels, de la recherche scientifique, des relations internationales, des affaires culturelles de la région de langue allemande (articles 4 et 5). Il fixe les matières où les ministres « agissent en commun » : 1° les dispositions organiques concernant le pacte scolaire, les structures de l’enseignement, la scolarité obligatoire, les diplômes et les subventions, les traitements, les normes de population scolaire, ainsi que les règlements ayant une incidence budgétaire ; 2° les institutions nationales et internationales dont l’activité est commune aux deux cultures ; 3° les affaires de la région de langue allemande (article 7) et arrête les règles d’affectation des agents – Entrée en application, le 1<sup>er</sup> octobre 1969.]

Notice d’observation 1969/193

30 septembre 1969 – Page 9129

**CINÉMA – THÉÂTRES – SALLES DE SPECTACLES – SPECTACLES – TRAVAILLEUR(S)**

Ministère de la prévoyance sociale – Arrêté ministériel du 25 septembre 1969 – **Sécurité sociale des travailleurs rémunérés totalement ou principalement au pourboire, ouvreuses et préposées au vestiaire, mode de calcul des cotisations**, modification – Placide De Paepe.

[Modifie l’arrêté ministériel du 22 mars 1968 – Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 1969.]

Notice d’observation 1969/194

1<sup>er</sup> octobre 1969 – Pages 9167 à 9173

**COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT – RELATIONS CULTURELLES INTERNATIONALES**

Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur – Loi du 20 août 1969 – **Association internationale de développement, deuxième reconstitution des ressources**, adhésion de la Belgique – Pierre Harmel, Henry Fayat, Raymond Scheyven, Baron Snoy et d’Oppuers.

[Règle les modes d’intervention pour le financement de l’association et les droits de tirage des États membres – Entrée en vigueur le 23 juillet 1969.]

Notice d’observation 1969/195

1<sup>er</sup> octobre 1969 – Pages 9183 à 9192

**ADMINISTRATION – FONCTION PUBLIQUE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture française – Arrêté royal du 25 septembre 1969 – **Administration du ministère, cadre organique du personnel de premier niveau**, établissement – Pierre Vermeylen, Albert Parisi, Abel Dubois, Frans Van Mechelen, André Cools.

[Comporte une liste détaillée des postes de niveau 1, présentée direction par direction et service par service – Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 1969.]

Notice d’observation 1969/196

3 octobre 1969 – Pages 9340 à 9342

**TROISIÈME ÂGE – PARTICIPATION**

Ministère de la santé publique et de la famille, de la prévoyance sociale et de l’emploi et du travail – Arrêté royal du 8 septembre 1969 – **Conseil supérieur du troisième âge**, création – Gustaaf Breyne, Placide De Paepe, Louis Namèche, Louis Major.

[Composition, nomination, fonctionnement, comité technique – Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1970.]

Notice d’observation 1969/197

4 octobre 1969 – Page 9409

**CINÉMA – COMMISSION(S) PARITAIRE(S)**

Ministère de l’emploi et du travail – Arrêté royal du 13 juin 1969 – **Commission paritaire nationale de l’industrie cinématographique**, remplacement d’un membre – Signature non mentionnée.

[R. Annez en remplacement de L. De Backer dont il achève le mandat – Entrée en vigueur à la date de publication.]

Notice d'observation 1969/198

10 octobre 1969 – Page 9583

**ARTS GRAPHIQUES – COMMISSION(S) PARITAIRE(S) – PRESSE**

Ministère de l'emploi et du travail – Arrêté royal du 1<sup>er</sup> juillet 1969 –  
**Commission paritaire nationale de l'imprimerie, des arts graphiques et des journaux**, remplacement d'un membre – Signature non mentionnée.

[J. Rooman en remplacement de G. Temperman décédé, dont il achève le mandat – Entrée en vigueur à la date de publication.]

Notice d'observation 1969/199

14 octobre 1969 – Page 9676

**ACADÉMIE(S)**

Ministère de l'éducation nationale et de la culture française [premier usage répertorié au MB] – Arrêté royal et arrêté ministériel du 6 mai 1969 –  
**Académie royale d'Outre mer**, nominations – Signature non mentionnée.

[P.G. Janssens est nommé membre de la classe de sciences naturelles et médicales ; J. Van Wing, F. Grevisse, sont nommés membres et A. Rubbens associé, de la classe de sciences morales et politiques ; F. Bultot, L. Calembert et L. Jones sont associés à la classe des sciences techniques ; E. Lamy est nommé correspondant de la classe des sciences morales et politiques. – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Notice d'observation 1969/200

17 octobre 1969 – Pages 9831 à 9846

**FISCALITÉ – RELATIONS INTERNATIONALES**

Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur – Loi du 20 août 1969 – **Convention entre la Belgique et la Norvège tendant à éviter les doubles impositions et autres questions en matière d'impôt**, signée à Bruxelles en date du 30 juin 1967, adoption – Pierre Harmel, André Cools, Baron Snoy et d'Oppuers.

[Concerne les artistes, les enseignants et les étudiants – Entrée en vigueur à la date de publication.]

Notice d’observation 1969/201

18 octobre 1969 – Page 9934

**IMMIGRATION – PARTICIPATION**

Ministère de l’emploi et du travail – Arrêté royal du 12 juin 199 – **Conseil consultatif de l’immigration**, remplacement d’un membre – Signature non mentionnée.

[François Janssens en remplacement de Robert Van Peborgh – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Notice d’observation 1969/202

28 octobre 1969 – Page 10308

**CONSERVATOIRE(S) – PATRIMOINE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture française – Arrêté royal du 20 mai 1969 – **Conservatoire royal de musique de Bruxelles, commission administrative du patrimoine**, renouvellement – Signature non mentionnée.

[Victoir Boin, vice-président, pour un terme d’un an prenant cours au 1<sup>er</sup> janvier 1968 ; Paul Donckier de Donceel et Marcel Van Audenhove, membres pour un mandat de trois ans prenant cours le 1<sup>er</sup> janvier 1968 ; MM. Hebette, délégué de l’État et Raskin, membre, pour un terme de trois ans prenant cours le 1<sup>er</sup> janvier 1969. ]

Notice d’observation 1969/203

28 octobre 1969 – Page 10309

**ARCHIVE(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture française et ministère de l’éducation nationale et de la culture néerlandaise – Arrêté ministériel du 8 juillet 1969 – **Archives générales du royaume et archives de l’État dans les provinces, droits d’expédition d’extraits d’actes**, actualisation – Pierre Vermeylen et Abel Dubois.

[Abroge l’arrêté ministériel du 15 septembre 1947 ; modifie les prix en ce qui concerne les copies d’actes – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Notice d’observation 1969/204

29 octobre 1969 – Page 10350

**CONSERVATOIRE(S) – PATRIMOINE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture française – Arrêté royal du 12 mai 1969 – **Conservatoire royal de musique de Liège, commission administrative du patrimoine**, renouvellement de mandat – Signature non mentionnée.

[Pierre Salee, délégué de la province de Liège, pour trois ans à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1969.]

Notice d’observation 1969/205

29 octobre 1969 – Page 10351

**CONSERVATOIRE(S) – MUSIQUE(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture française – Arrêté royal du 27 mai 1969 – **Conservatoire royal de musique de Bruxelles, histoire de la musique**, démission honorable – Signature non mentionnée.

[Roger Bragard à dater du 31 juillet 1969.]

Notice d’observation 1969/206

29 octobre 1969 – Page 10351

**ACADÉMIE(S) – ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE SUBVENTIONNÉ – MUSIQUE(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture française – Arrêtés ministériels du 27 mai 1969 – **Établissements d’enseignement musical subventionné**, classements – Signature non mentionnée.

[Waterloo, Jette, Marcinelle, Aywaille et Seraing, Aubel, au 1<sup>er</sup> septembre 1968.]

Notice d’observation 1969/207

29 octobre 1969 – Page 10351

**ACADÉMIE(S) – LANGUE – LETTRES**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture française – Arrêtés ministériels du 27 mai 1969 – **Académie royale de langue et de littérature française**, nomination – Signature non mentionnée.

[Roland Mortier, membre au titre philologique, en remplacement de Julia Bastin, décédée – Entrée en vigueur au 14 juin 1969.]

Notice d’observation 1969/208

29 octobre 1969 – Page 10309

**ADMINISTRATION – JEUNESSE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture française et ministère de l’éducation nationale et de la culture néerlandaise – Arrêté ministériel du 8 juillet 1969 – **Administration centrale, service national de la jeunesse**, prolongation et démission honorable – Signature non mentionnée.

[August Lombaert, prolongé pour trois mois à dater du 1<sup>er</sup> mars et admission à la retraite.]

Notice d’observation 1969/209

31 octobre 1969 – Pages 10446 à 10447

**COMMISSION(S) PARITAIRE(S) – SPECTACLE(S)**

Ministère de l’emploi et du travail – Arrêté royal du 30 septembre 1969 – **Commission paritaire nationale des entreprises permanentes de spectacle, convention collective de travail du 16 juin 1969**, jours fériés légaux – Louis Major.

[Rend obligatoire la convention collective qui concerne le paiement des jours fériés légaux et la compensation de ces jours lorsqu’ils tombent un jour habituellement non presté – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Notice d’observation 1969/210

5 novembre 1969 – Page 10571

**ACADÉMIE(S) – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture française et ministère de l’éducation nationale et de la culture néerlandaise – Arrêtés royaux des 25 juin 1960 et 3 septembre 1969 et arrêtés ministériels du 3 septembre 1969 – **Académie royale des sciences d’Outre-mer**, nominations en diverses classes – Signature non mentionnée.

[N. Laude, membre honoraire ; A. Roeykens, Fl. Jurion, J. Opsomer, R. Vanbreuseghem et R. Spronck, membres titulaires ; H.L. Baeck et L. Bezy, E. Cuypers, R. Thonnard, R. Yametchouc, associés ; C.L. Fieremans, N. Bose, R. Dumont, Th. Van Langendonck, correspondants.]

Notice d’observation 1969/211

5 novembre 1969 – Page 10571

**BIBLIOTHÈQUE(S) – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture française et ministère de l’éducation nationale et de la culture néerlandaise – Arrêtés royaux des 30 juillet et 1<sup>er</sup> août 1969 – **Bibliothèque royale de Belgique**, démission et promotion – Signature non mentionnée.

[Joseph De Reuck, chef de département, démissionnaire au 1<sup>er</sup> décembre 1969 et Albert Bounts promu au grade d’assistant au 1<sup>er</sup> mars 1969.]

Notice d’observation 1969/212

5 novembre 1969 – Page 10571

**ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX – MUSÉE(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture française et ministère de l’éducation nationale et de la culture néerlandaise – Arrêté royal du 3 juillet 1969 – **Musée royal de l’Afrique centrale**, promotion – Signature non mentionnée.

[Firmin Puylaert, assistant au 1<sup>er</sup> novembre 1968.]

Notice d’observation 1969/213  
5 novembre 1969 – Page 10573

**ARCHIVE(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture française et ministère de l’éducation nationale et de la culture néerlandaise – Arrêté royal du 3 juillet 1969 – **Archives générales du royaume**, démission honorable – Signature non mentionnée.

[Théophile Van Uytven, démissionnaire à dater du 1<sup>er</sup> juillet 1969.]

Notice d’observation 1969/214  
6 novembre 1969 – Page 10601

**PATRIMOINE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 11 juin 1969 – **Commission royale des monuments et sites**, classement comme monument – Signature non mentionnée.

[Chimay, vieille tour – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Notice d’observation 1969/215  
6 novembre 1969 – Pages 10601 à 10602

**FONCTION PUBLIQUE – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture française et ministère de l’éducation nationale et de la culture néerlandaise – Arrêté royal du 9 mai 1969 – **Personnel enseignant, scientifique et assimilé**, échelle de grade – Pierre Vermeylen, Albert Parisi, Abel Dubois, Frans Van Mechelen, André Cools.

[Actualise les échelles de traitement du conservateur du château de Gaasbeek – Entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 1966.]

Notice d’observation 1969/216

6 novembre 1969 – Pages 10614 et 10615

**INFRASTRUCTURES CULTURELLES – BUDGET(S)**

Ministère des travaux publics – Arrêtés royaux du 24 octobre 1969 –  
**Année budgétaire 1969, dépenses extraordinaires**, transferts de crédits –  
Jos De Saeger et André Cools.

[Je prends l’information par précaution, ne sachant si les articles  
mouvementés concernent des crédits pour les infrastructures culturelles –  
Entrée en vigueur à la date de publication pour l’année budgétaire  
concernée.]

Notice d’observation 1969/217

7 novembre 1969 – Page 10660

**CONSERVATOIRE(S) – PATRIMOINE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 28  
janvier 1969 – **Conservatoire royal de musique de Liège, commission  
administrative du patrimoine**, renouvellement de mandat – Signature non  
mentionnée.

[Jean Remiche, Administrateur général des affaires culturelles, renouvelé en  
qualité de vice-président pour une période de trois ans prenant cours le 1<sup>er</sup>  
janvier 1969.]

Notice d’observation 1969/218

7 novembre 1969 – Page 10661

**CONSERVATOIRE(S) – PATRIMOINE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 9 juin  
1969 – **Conservatoire royal de musique de Liège, commission de  
surveillance**, renouvellement de mandat – Signature non mentionnée.

[Pierre Salee en qualité de délégué de la Province de Liège, pour une durée  
de quatre ans et Adelin Tilman, Henri Moreau de Melen, René Jacquemotte,  
Maurice Denis, en qualité de membres, pour une période de huit années,  
tous à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1969.]

Notice d'observation 1969/219  
7 novembre 1969 – Page 10690

**CONSERVATOIRE(S) – MUSIQUE(S)**

Ministère de l'éducation nationale et de la culture française – Avis –  
**Conservatoire royal de musique de Liège, Prix Sylvain Dupuis**, appel à  
candidature.

[Prix quinquennal pour la composition d'une œuvre pour soli, chœurs et  
orchestre, inédite.]

Notice d'observation 1969/220  
13 novembre 1969 – Pages 10786 à 10787

**TOURISME**

Ministère des communications et des postes, des télégraphes et téléphones –  
Arrêtés royal et ministériel du 24 septembre 1969 – **Développement de  
l'équipement touristique, conditions d'octroi de subventions**, modifications  
– Alfred Bertrand.

[Modifie les règles d'intervention de l'État dans ces dépenses d'équipement ;  
référence à l'arrêté royal du 14 février 1967 et à l'arrêté ministériel du 6  
mars 1967 – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Notice d'observation 1969/221  
13 novembre 1969 – Page 10796

**JOURNALISTE(S) – PRESSE**

Ministère de l'intérieur – Arrêté royal du 10 octobre 1969 – **Documents et  
insignes d'identification à l'usage des journalistes professionnels et des  
entreprises de presse**, modification – Lucien Harmegnies.

[Fixe la couleur des laissez-passer et des insignes – Entrée en vigueur  
probablement à la date de publication.]

Notice d'observation 1969/222

14 novembre 1969 – Page 10829

**CONSERVATOIRE(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture française – Arrêté ministériel du 12 août 1969 – **Conservatoire royal de musique de Liège, commission administrative du Patrimoine**, titre honorifique – Signature non mentionnée.

[Victor Boin, André Darche, titre honorifique de leurs fonctions de vice-présidents de la commission – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Notice d’observation 1969/223

18 novembre 1969 – Page 10908

**ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX – MUSÉE(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture française et ministère de l’éducation nationale et de la culture néerlandaise – Arrêté royal du 1<sup>er</sup> août 1969 – **Musée royal de l’Afrique centrale, allocation aux guides étrangers à l’administration**, fixation – Pierre Vermeulen, Abel Dubois et André Cools.

[Fixe le montant des allocations attribuées pour une conférence, en semaine ou en week-end – Entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 1967.]

Notice d’observation 1969/224

21 novembre 1969 – Pages 11111 à 11127

**TÉLÉCOMMUNICATIONS PAR SATELLITES**

Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur – Loi du 26 mai 1969 – **Système commercial mondial de télécommunication par satellites, accord établissant un régime provisoire applicable en cette matière, accord spécial et accord additionnel sur l’arbitrage**, approbation – Pierre Harmel, Edouard Anseele, Henry Fayat.

[Accords signés respectivement à Washington, les 20 août 1964 et 4 juin 1965 pour l’accord additionnel – Les annexes comprennent les listes des États liés selon les différents accords et les dates d’adhésion.]

Notice d’observation 1969/225

21 novembre 1969 – Pages 11135 et 11211

**BUDGET(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture néerlandaise et ministère de l’éducation nationale et de la culture française – Loi du 21 août 1969 – **Éducation nationale dans les deux régimes linguistiques, année budgétaire 1969, dépenses ordinaires et extraordinaires**, adoption de l’initial – Pierre Vermeulen, Abel Dubois, Edouard Anseele pour le ministre du budget, Baron Snoy et d’Oppuers.

[Y compris les établissements culturels et scientifiques nationaux – Entrée en vigueur pour l’année budgétaire concernée.]

Notice d’observation 1969/226

22 novembre 1969 – Pages 11268 à 11271

**TROISIÈME ÂGE – PARTICIPATION**

Ministère de la santé publique et de la famille – Arrêté ministériel du 10 novembre 1969 – **Conseil supérieur du troisième âge, règlement organique**, adoption – Gustaaf Breyne.

[En référence à l’arrêté royal du 8 septembre 1969 portant création du conseil supérieur – Entrée en application probablement à la date de publication.]

Notice d’observation 1969/227

26 novembre 1969 – Page 11373

**ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX – MUSÉE(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture néerlandaise et ministère de l’éducation nationale et de la culture française – Arrêtés royaux des 25 juillet et 3 septembre 1969 – **Musée royal de l’Afrique centrale**, second mandat et démission – Signature non mentionnée.

[Luc Rodrique, second mandat d’assistant pour deux ans à dater du 22 août 1968 et Gerda Borremans-De Batist, démission de ses fonctions d’assistant à dater du 12 septembre 1969.]

Notice d’observation 1969/228  
26 novembre 1969 – Pages 11383 à 11384

#### **CINÉMA**

Ministère des classes moyennes – Arrêté royal du 23 septembre 1969 – **Distribution de film, liberté d’établissement pour les activités non salariées**, mise en application de la directive du 15 octobre 1968 du Conseil des ministres de la Communauté économique européenne – Charles Hanin.

[Facilite l’établissement des étrangers ressortissants d’un des États-membres de la Communauté économique européenne pour les activités indépendantes de distribution et de location de films ; l’article 2 définit les activités de distribution et de location de films : « toutes les activités comportant l’exercice des droits d’exploitation économique d’un film en vue de sa diffusion commerciale dans un marché déterminé et la cession, à titre temporaire, des droits de représentation publique à tous ceux qui organisent directement de telles représentations dans le pays d’accueil. » – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Notice d’observation 1969/229  
28 novembre 1969 – Page 11494

#### **ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX – MUSÉE(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture française – Arrêtés royaux des 20 juin et 4 septembre 1969 – **Musées royaux d’art et d’histoire**, nomination et accès à la pension – Signature non mentionnée.

[Jean-Paul Asselberghs, assistant pour deux ans à la date du 1<sup>er</sup> mai 1969 et Pierre Gilbert, démission honorable au 1<sup>er</sup> octobre 1969.]

Notice d’observation 1969/230  
28 novembre 1969 – Page 11494

**ARCHITECTURE – ARTS PLASTIQUES – ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture française – Arrêté royal du 28 juillet 1969 – **Conseil de perfectionnement de l’enseignement de l’architecture et des arts plastiques, commission consultative pour l’enseignement de l’architecture et commission consultative pour l’enseignement des arts plastiques**, nomination des membres – Signature non mentionnée.

[Dans la commission consultative pour l’enseignement de l’architecture, pour une période de quatre années prenant cours le 1<sup>er</sup> juillet 1969 : Georges Pepermans et Léon Bertiaux, délégués du Conseil national de l’ordre des architectes, Jacques Aron et Jacques Wybauw, respectivement conférencier et professeur à l’école nationale supérieure d’architecture et des arts visuels, à Bruxelles, Richard Vandendaele, directeur de l’académie royale des beaux-arts de Bruxelles, Charles Burton, professeur à l’institut supérieur d’architecture de l’académie royale des beaux-arts de Liège, Edgard Liébin, professeur à l’académie royale des beaux-arts de Mons, Henri Gillis, inspecteur des instituts d’architecture Saint-Luc de Belgique, François Piette, préfet de l’institut d’architecture Saint-Luc de Tournai, Emile Chapeaux, professeur à l’institut d’architecture Saint-Luc de Liège – Dans la commission consultative pour l’enseignement des arts plastiques, pour quatre années prenant cours au 1<sup>er</sup> juillet 1969 : Robert Délevoy, Pierre Caille et Félix Roulin, respectivement directeur et professeurs de l’école nationale supérieure d’architecture et des arts visuels, à Bruxelles, Roger Somville, directeur de l’académie de dessin et des arts décoratifs de Watermael Boistfort, Zéphir Busine, professeur à l’académie royale des beaux-arts de Mons, Pierre Darville, professeur à l’académie des beaux-arts de Charleroi, Daniël Lotens, préfet des sections supérieures d’art décoratif à l’institut Saint-Luc de Tournai, Adrien Jannin, professeur à l’institut Saint-Luc de Saint-Gilles, Alphonse Legros-Collard, professeur à l’institut Saint-Luc de Liège.]

Notice d’observation 1969/231  
29 novembre 1969 – Page 11533

**PATRIMOINE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture française – Arrêté royal du 11 juin 1969 – **Commission royale des monuments et sites**, classement comme monument – Signature non mentionnée.

[Huy, façades, toitures et porche d’entrée – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Notice d’observation 1969/232  
29 novembre 1969 – Page 11533

**ARCHÉOLOGIE – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX – PATRIMOINE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture française – Arrêté royal du 1er juin 1969 – **Service national des fouilles**, nomination – Signature non mentionnée.

[Janine Alenus, attachée pour un mandat de deux ans prenant cours le 1<sup>er</sup> juin 1969.]

Notice d’observation 1969/233  
29 novembre 1969 – Page 11533

**ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX – MUSIQUE(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture française – Arrêtés ministériels des 18 juin, 24 juillet et 28 août 1969 – **Orchestre national de Belgique**, pensions et nominations – Signature non mentionnée.

[Admis à la pension : Georges Clesse, alto à la date du 1<sup>er</sup> octobre 1969 et Pierre De Leye clarinette premier soliste à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1970 – Nommés au 1<sup>er</sup> septembre 1969 pour une période de trois ans : Raymond Welche, contrebassiste, Michel Jenot, violoniste, Anne Ruelens et Adrien Van Landschoot, violoncellistes.]

Notice d’observation 1969/234  
29 novembre 1969 – Page 11534

**CONSERVATOIRE(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture française – Arrêté ministériel du 8 juillet 1969 – **Conservatoire royal de musique de Mons, règlement d’ordre intérieur**, modifications – Albert Parisis.

[Étend les dispositions adoptées par l’arrêté ministériel du 16 juin 1935 pour le règlement d’ordre intérieur du Conservatoire royal de musique de Bruxelles à celui de Mons. – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Notice d’observation 1969/235  
2 décembre 1969 – Page 11585

**ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX – MUSÉE(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture néerlandaise [et ministère de l’éducation nationale et de la culture française] – Arrêté royal du 3 septembre 1969 – **Musées d’art et d’histoire**, nomination – Signature non mentionnée.

[Francina Forment, attachée pour deux ans à dater de son entrée en fonction.]

Notice d’observation 1969/236  
2 décembre 1969 – Page 11585

**MUSÉE(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture française – Arrêté royal du 27 novembre 1968 – **Musée de Mariemont**, admission à la pension – Signature non mentionnée.

[Germaine Feytmans, conservateur du domaine de Mariemont, démission honorable à dater du 1<sup>er</sup> novembre 1968.]

Notice d’observation 1969/237  
3 décembre 1969 – Page 11641

**CONSERVATOIRE(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture française – Arrêté royal du 27 août 1969 – **Conservatoire royal de musique de Bruxelles, commission de surveillance**, renouvellement de mandats – Signature non mentionnée.

[J. Delwart, délégué de l’État et R. Bollen, délégué de la province de Brabant sont renouvelés pour une période de huit années prenant cours le 1<sup>er</sup> janvier 1969.]

Notice d’observation 1969/238  
3 décembre 1969 – Pages 11642 à 11647

**ADMINISTRATION – FONCTION PUBLIQUE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture néerlandaise et ministère de l’éducation nationale et de la culture française – Arrêté royal du 26 juin 1969 – **Administration centrale du Ministère, échelles de traitement des grades particuliers**, fixation – Pierre Vermeylen, Albert Parisi, Abel Dubois, Frans Van Mechelen, André Cools.

[Fixe les échelles de traitement tant pour le personnel administratif que pour le personnel de maîtrise, gens de métier et de services, soumis au statut des agents de l’État ou au statut des agents temporaires – Entrées en vigueur diverses dans le texte.]

Notice d’observation 1969/239  
5 décembre 1969 – Pages 11775 à 11776

**ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – MUSIQUE(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture néerlandaise et ministère de l’éducation nationale et de la culture française – Arrêté royal du 13 octobre 1969 – **Établissements libres d’enseignement musical subventionné, personnel, nomination définitive** – Albert Parisi et Frans Van Mechelen.

[Article unique, en référence à l’arrêté royal du 13 février 1968 qui agrée la nomination à titre définitif les membres du personnel de ces

établissements, à l’exclusion des écoles de musique – Entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> mars 1968.]

Notice d’observation 1969/240  
12 décembre 1969 – Page 11985

**BIBLIOTHÈQUE(S) PUBLIQUES(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture néerlandaise et ministère de l’éducation nationale et de la culture française – Loi du 7 juillet 1969 – **Bibliothèque publique, dispense de certificat d’aptitude à la fonction de bibliothécaire**, restriction – Albert Parisi et Frans Van Mechelen.

[Modifie l’article 6 de la loi du 17 octobre 1921 ; limite dans le temps la durée de la dispense de certification – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Notice d’observation 1969/241  
12 décembre 1969 – Pages 11996 à 12005

**ADMINISTRATION – COMPTABILITÉ DE L’ÉTAT**

Ministère des finances – Arrêté royal du 1<sup>er</sup> décembre 1969 – **Comptabilité patrimoniale de l’État**, institution et organisation – Baron Snoy et d’Oppuers et André Cools.

[Comporte le rapport au Roi et l’avis du Conseil d’État – Institue une comptabilité patrimoniale de l’État et fixe les règles à suivre selon diverses opérations qui concernent cette comptabilité. – Entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 1969.]

Notice d’observation 1969/242  
13 décembre 1969 – Pages 12050 à 12053

**ADMINISTRATION – BIBLIOTHÈQUE(S) PUBLIQUE(S) – ÉDUCATION PERMANENTE – FONCTION PUBLIQUE – JEUNESSE – INSPECTION – MUSIQUE(S) – THÉÂTRE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture néerlandaise et ministère de l’éducation nationale et de la culture française – Arrêté royal du 3 octobre 1969 – **Ministères de l’éducation nationale et de la culture, emplois**

**spécialisés, conditions de recrutement et d’avancement**, fixation – Pierre Vermeylen, Albert Parisis, Abel Dubois et Frans Van Mechelen.

[Définit les fonctions spécialisées des ministères de l’éducation nationale et de la culture : inspecteur des théâtres et des concerts, conseiller adjoint au service national de la jeunesse, inspecteur auprès de la direction générale de la jeunesse et des loisirs, conseiller adjoint à l’orientation professionnelle et conseiller adjoint au cinéma didactique. – Définit les conditions d’accès aux fonctions : pour les inspecteurs des théâtres et concerts, notamment, justifier de cinq années d’activité dans la spécialité correspondant à l’emploi ; pour les inspecteurs à la direction générale de la jeunesse et des loisirs : justifier de cinq années d’activité comme dirigeant et animateur exercées sur le plan national, soit des organisations de jeunesse, qualifiées comme telles par le ministère, soit dans les domaines d’activités de loisirs, d’éducation populaire et des bibliothèques publiques. – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Notice d’observation 1969/243

16 décembre 1969 – Pages 12111 à 12112

**ADMINISTRATION – ÉTABLISSEMENTS CULTURELS ET SCIENTIFIQUES NATIONAUX – FONCTION PUBLIQUE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture néerlandaise et ministère de l’éducation nationale et de la culture française – Arrêté royal du 7 septembre 1969 – **Personnel enseignant, scientifique et assimilé du ministère, statut pécuniaire**, modification – Pierre Vermeylen, Albert Parisis, Abel Dubois et Frans Van Mechelen.

[Modifie l’arrêté royal du 15 avril 1958, modifié par l’arrêté royal du 24 mars 1967 – Entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 1968.]

Notice d’observation 1969/244

17 décembre 1969 – Page 12159

**BUDGET(S)**

Ministère des travaux publics – Arrêté royal du 4 décembre 1969 – **Année budgétaire 1969, dépenses extraordinaires**, transfert de crédits – Jos De Saeger et André Cools.

[Je le signale par provision, les numéros d’article concernent éventuellement les infrastructures culturelles (à vérifier)].

Notice d’observation 1969/245  
18 décembre 1969 – Page 12223

**ACADÉMIE(S) – ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – MUSIQUE(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture française – Arrêté royal du 9 octobre 1969 – **Enseignement musical subventionné**, autorisation – Signature non mentionnée.

[L’académie de musique de Houdeng-Aimeries, pour une section aux Roeulx, à Strepny-Bracquegnies et à Thieu – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Notice d’observation 1969/246  
18 décembre – Page 12223

**PATRIMOINE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture française – Arrêté royal du 13 octobre 1969 – **Commission royale des monuments et des sites**, classement comme monument – Signature non mentionnée.

[Hôtel Torrentius à Liège – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Notice d’observation 1969/247  
18 décembre 1969 – Page 12223

**CONSERVATOIRE(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture française – Arrêté royal du 23 octobre 1969 – **Conservatoire royal de musique de Mons**, démission honorable, erratum.

[Henri Desclin au 1<sup>er</sup> janvier 1969 et non au 1<sup>er</sup> septembre 1969.]

Notice d’observation 1969/248

19 décembre 1969 – Pages 12273 à 12297

**ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – FONCTION PUBLIQUE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture néerlandaise et ministère de l’éducation nationale et de la culture française – Arrêtés ministériels du 30 septembre 1969 – **Établissements d’enseignement artistique de l’État, personnel directeur, enseignant, auxiliaire d’éducation, rapport relatif au personnel temporaire, rapport relatif aux stagiaires, bulletin de signalement et de la fiche individuelle**, modèles – Pierre Vermeylen, Albert Parisi, Abel Dubois et Frans Vermeylen.

[Fixe la forme et la présentation des rapports, bulletin et fiches concernés – Entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> septembre 1969.]

Notice d’observation 1969/249

20 décembre 1969 – Page 12329

**CINÉMA – PARTICIPATION**

Ministère des affaires économiques – Arrêté ministériel du 15 décembre 1969 – **Commission consultative pour la location des films destinés à la projection commerciale**, nomination des membres – Edmond Leburton.

[Représentants du secteur de l’exploitation : Raoul Annez, Emile Gabriel, Georges Heylen, Lucien Gonry, effectifs, et Willy Polome, Georges Jacob, Louis Langohr, Henri Devaux, suppléants – Représentants du secteur de la distribution : Maurice De Meulemeester, Luc Hemelaer, Henri Herman, Jan Van den Driessche, effectifs, et Georges Fannoy, Henri Weiss, Robert Van den Neste, Auguste Starquit, suppléants – Présidence à Joseph Hamels, directeur général, ou à son suppléant Henri Mabilie, inspecteur général, tous deux au ministère des affaires économiques – Entrée en vigueur à la date de publication.]

Notice d'observation 1969/250

23 décembre 1969 – Pages 12375 à 12401

**ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – FONCTION PUBLIQUE**

Ministère de l'éducation nationale et de la culture néerlandaise et ministère de l'éducation nationale et de la culture française – Arrêtés ministériels du 30 septembre 1969 – **Établissements d'enseignement artistique de l'État, personnel directeur, enseignant, auxiliaire d'éducation, rapport relatif au personnel temporaire, rapport d'inspection relatifs aux différentes catégories de personnel**, modèles – Pierre Vermeyleen, Albert Parisis, Abel Dubois et Frans Vermeyleen.

[Fixe la forme et la présentation des rapports concernés – Entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> septembre 1969.]

Notice d'observation 1969/251

23 décembre 1969 – Pages 12375 à 12401

**DIFFUSION – ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – SPECTACLE(S)**

Ministère de l'éducation nationale et de la culture néerlandaise et ministère de l'éducation nationale et de la culture française – Arrêté royal du 13 octobre 1969 – **Institut national des arts du spectacle et des techniques de diffusion, règlement organique, collège de l'enseignement**, complément – Pierre Vermeyleen, Abel Dubois.

[Modifie la composition du collège de l'enseignement – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Notice d'observation 1969/252

24 décembre 1969 – Pages 12451 à 12454

**RELATIONS CULTURELLES INTERNATIONALES**

Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur – **Accord entre la Belgique et la Grèce, sur le transport de voyageurs et de marchandises par route au moyen de véhicules commerciaux** – Pierre Harmel.

[Comporte un régime particulier pour les décors, costumes et accessoires de théâtre, les instruments de musique et le matériel destiné aux

enregistrements radiophoniques, aux prises de vues cinématographiques ou de télévision – Entrée en vigueur à la date de signature, le 16 juillet 1969 pour un terme d’un an renouvelable.]

Notice d’observation 1969/253  
25 décembre 1969 – Pages 12494 à 12495

**PATRIMOINE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture française – Arrêté royal du 6 novembre 1969 – **Commission royale des monuments et sites**, classement comme monument et comme site – Signature non mentionnée.

[Château d’Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, appartenant au Baron Jean Charles Snoy et d’Oppuers – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Notice d’observation 1969/254  
31 décembre 1969 – Pages 12635 à 12659

**BUDGET(S)**

Ministère des finances – Loi du 24 décembre 1969 – **Année budgétaire 1970, budget des voies et moyens et budget des recettes extraordinaires** – André Cools, Baron Snoy et d’Oppuers.

[Concerne les recettes générales et selon les divers ministères.]

Notice d’observation 1969/255  
31 décembre 1969 – Pages 12645 à 12647

**BUDGET(S)**

Ministère des finances – Loi du 24 décembre 1969 – **Année budgétaire 1970, crédits provisoires** – André Cools et Baron Snoy et d’Oppuers.

[Ouvre des crédits provisoires pour le premier trimestre de l’année budgétaire 1970, notamment au ministère de la culture française tant en dépenses ordinaires qu’extraordinaires.]

Notice d’observation 1969/256

31 décembre 1969 – Page 12666

**FONCTION PUBLIQUE – JEUNESSE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture française et ministère de l’éducation nationale et de la culture néerlandaise – Arrêté royal du 29 août 1969 – **Personnel enseignant mis à disposition des organisations de jeunesse**, modification du nombre autorisé – Albert Parisis, Léo Tindemans pour Frans Van Mechelen, absent, Pierre Vermeylen, Abel Dubois.

[Le nombre de personnes pouvant être mises à disposition des organisations de jeunesse est porté à quatre-vingt – Entrée en vigueur probable à la date de publication.]

**TITRE II – COMPÉTENCES CULTURELLES D’EXPRESSION NÉERLANDAISE**

Notice d’observation 1969/VL/06

29 janvier 1969 – Page 665

**BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Avis – **Prix des bibliothèques publiques 1969**, ouvrages en langue néerlandaise.

[Par alternance des régimes linguistiques, cette année le concours récompense les ouvrages en langue néerlandaise.]

Notice d’observation 1969/VL/07

2 août 1969 – Pages 7550 à 7551

**BRUXELLES CAPITALE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 14 mars 1969 – **Commission consultative de promotion de la vie culturelle néerlandaise dans l’arrondissement de Bruxelles capitale et dans les communes limitrophes**, nominations – Frans Van Mechelen.

[Comporte la liste exhaustive des membres qui sont désignés.]

Notice d’observation 1969/VL/08

16 septembre 1969 – Pages 8649 à 8650

**ADMINISTRATION**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 1<sup>er</sup> septembre 1969 – **Administration centrale, affaires culturelles, éducation physique, sports, vie en plein air et infrastructures culturelles et sportives, cadre organique du personnel**, complément – Pierre Vermeulen, Albert Parisi, Abel Dubois et Frans Van Mechelen, Edouard Anseele pour André Cools, absent.

[Complète le cadre du personnel de cette direction – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Notice d’observation 1969/VL/09

1<sup>er</sup> octobre 1969 – Pages 9183 à 9192

**ADMINISTRATION**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture néerlandaise – Arrêté royal du 25 septembre 1969 – **Administration du ministère, cadre organique du personnel de premier niveau**, établissement – Pierre Vermeulen, Albert Parisis, Abel Dubois, Frans Van Mechelen, André Cools.

[Comporte une liste détaillée des postes de niveau 1 direction par direction et service par service – Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 1969.]

Notice d’observation 1969/VL/10

2 octobre 1969 – Pages 9272 à 9273

**ART DRAMATIQUE – THÉÂTRE(S) AGRÉÉ(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture – Arrêté royal du 14 septembre 1969 – **Octroi de subventions à l’art dramatique d’expression néerlandaise**, modalités de paiement – Frans Van Mechelen.

[Concerne les modalités de paiement des subventions annuelles à ces théâtres – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Notice d’observation 1969/VL/11

28 octobre 1969 – Page 10307

**BIBLIOTHÈQUE(S) PUBLIQUE(S)**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture néerlandaise – Arrêté royal du 5 septembre 1969 – **Bibliothèques publiques itinérantes, octroi de subventions**, modification – Frans Van Mechelen.

[Fait référence à l’arrêté royal du 19 octobre 1921 modifié par l’arrêté du 20 décembre 1968 ainsi qu’aux arrêtés ministériels des 29 novembre 1962 et 8 juillet 1966 ; modifie le régime de subventions applicable aux

bibliothèques itinérantes – Entrée en vigueur probablement à la date de publication.]

Notice d’observation 1969/VL/12

12 décembre 1969 – Pages 11986 à 11987

**ÉDUCATION POPULAIRE**

Ministère de l’éducation nationale et de la culture néerlandaise – Arrêté royal du 18 septembre 1969 – **Éducation populaire, activités spéciales, subvention**, règlement – Frans Van Mechelen.

[Fait référence à l’arrêté royal du 5 septembre 1921 relatif à la subvention des œuvres postsecondaires – Concerne les activités occasionnelles ou exceptionnelles du domaine de l’éducation populaire ou pour des activités artistiques d’amateurs; fixe les règles relatives aux demandes, aux montants, aux modes de liquidation – Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 1969.]

**[RdB – Version du 31 août 2016 – Moniteur belge du deuxième semestre 1969]**